

Procès Verbal N° 9
Conseil d'Administration
de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire
Mercredi 17 octobre 2018 à 19h
à ANGERS

Présents CA et CTL : Luc BOURON, Jean-Paul COTTANCEAU, Henri DEPOIVRE, Pascal DURAND, Thierry FOUCAUD, Stéphanie LEBERT, Karine LEBRIS, Benjamin POGGI, Tristan LE CORVEC (CTL).

Quorum atteint (1/3 présents sur 10 élus).

Invités présents : Gilles DIEUDE (salarié Ligue PDL), Philippe GAUDIN (CD85), Thierry FOUCAUD (CD72).

Absents (e) excusés (e) : HAMARD Bruno (CA), LEGALL Benjamin (CA),
Nadège NAUDAN-GURIEC (salariée Ligue PDL), Pascal AUDOLY (CD49),
Sébastien GALLOYER (CD53), Georges HUBERT (CD44).

Ordre du jour :

- 1) *Assemblée Générale de la Ligue le 02 mars 2019.*
 - *Lieu à confirmer.*
- 2) *Démission de Laurence Mérizi du CA.*
- 3) *Trésorerie (Devis décathlon Poncho Jeunes Ligue, matériel-achats divers, les projets Départementaux, ...)*
- 4) *Paratriathlon (aide financière dans le cadre du projet de performance).*
- 5) *Technique (rémunération Intervention BF4, Stages, Formation, ...)*
- 6) *Colloque Mixité*
- 7) *SSS de Mortagne sur Sèvre*
- 8) *Règlement Intérieur*
- 9) *Calendrier épreuves 2019 (chpt Régionaux)*
- 10) *Représentativité sur épreuves*
- 11) *Gestion Salariés (Soldes congés, Planning)*
- 12) *Questions diverses*

Début de la séance : 19h10

Secrétaire de séance : Thierry Foucaud

1) Assemblée Générale de la Ligue le 02 mars 2019.

L'AG de la Ligue Triathlon des Pays de la Loire aura lieu à Saint-Jean De Monts.

2) Démission de Laurence Mérazi du CA.

Laurence Mérazi a informé par mail le 18 juillet 2018 le Président de La Ligue Luc Bouron, de ne plus pouvoir assumer ses missions en tant qu'élue, par manque de temps.

Les membres présents du Conseil d'Administration prennent acte de cette démission.

3) Trésorerie (Devis décathlon Poncho Jeunes Ligue, matériel-achats divers, les projets Départementaux,...)

- **Devis 20 Ponchos** : Le CTL Tristan Le Corvec avait fait parvenir aux élus un devis de 710€ de l'enseigne Décathlon, pour équiper les jeunes ligériens lors des stages Ligues. Les élus présents (8) valident cet achat (7 Pour, 1 Abstention).
- **Matériel-Achats Divers** : Gilles Dieudé, agent de développement demande s'il serait possible d'investir dans l'achat de VTT, pour les animations de la Ligue. Il est décidé de mettre cet achat dans le prévisionnel 2019.
- **Les Projets Départementaux** :
Le président Luc Bouron passe en revue les projets que les comités départementaux ont accomplis au cours de la saison. Chaque projet (dossier) est aidé à hauteur de 750€ par la ligue des Pays de la Loire. Tous les projets présentés ont répondu aux critères.
Projets comité 44 – Deux dossiers présentés - Validés (8 Pour).
Projet comité 49 – Un dossier présenté - Validé (7 Pour, 1 Abstention).
Projets comité 53 - Deux dossiers présentés – Validés (8 Pour).
Projets comité 72 – Deux dossiers présentés - Validés (7 Pour, 1 Abstention).
Projets comité 85 – Deux dossiers présentés – Validés (8 Pour)

4) Paratriathlon (aide financière dans le cadre du projet de performance).

Dans le cadre du projet performance saison 2018, dédié aux paratriathlètes, le versement de 1000€ via leur club, est attribué à :

- Mona FRANCIS, Saint Herblain Triathlon.
- Gwladys LEMOUSSU, Saint Jean de Monts Vendée Triathlon Athlétisme.
- Stéphane BAHIER, Laval Triathlon Club.
- Alexandre PAVIZA, Triathlon Club Nantais.

En 2019, Le Conseil Régional aidera seulement Gwladys LEMOUSSU.

5) Technique (rémunération Intervention BF4, Stages, Formation,...)

• Rémunération Intervention BF4 :

Dans le cadre de la professionnalisation des actions d'encadrement et de formation menées envers les licenciés de la ligue des Pays de la Loire, Tristan Le Corvec (CTL) présente les montants de la rémunération en lien avec la CCNS (Convention Collective Nationale du Sport) et la qualification des personnes :

Encadrement Technique diplômé (Chèque Emploi Service, Facturation du prestataire)	TARIF NET Hors charge				
	1/2 Journée	Journée	Week-End	Semaine 5J	Semaine 7J
	40€	75€	200€	300€	360€

- - Formateur sur formation : BF5 : 25€/h BF4 : 30 €/h
- - Médecin: 60€ /h
- - Kiné: 50€ /h Semaine 7J Stage 500€

• Stages:

- Tristan Le Corvec (CTL) souhaite que les stages départementaux soient en accès à 100pts suivant les Class Tri (avec souplesse). Benjamin Poggi demande d'informer suffisamment tôt sur ces prérogatives.
- Trois stages (jeunes) Ligues PDL en 2018.
- En 2019, Stage à Dinard du 02 au 05 janvier, en priorité aux Benjamins et Minimes.
- En 2019, Stage à Seignosse (Pays Basque) du 13 au 20 avril, pour 12 jeunes (Minimes, Cadets, Juniors)

• Formation :

- BNSSA – 25 stagiaires en 2018 – Reconduit en 2019.
- BF5 – 31 stagiaires diplômés en 2018 – Reconduit en 2019.
- BF4 – Formation mise en place en 2019 sur la Ligue Pays de la Loire.

Pour information :

Il y avait 825 jeunes en ligue Pays de la Loire au 24 avril 2018.

Class Triathlon :

12 jeunes sont à 150 pts ou plus.

25 jeunes sont à 140 pts ou plus.

47 jeunes sont à 130 pts ou plus.

Les modalités de validation des Class Triathlon seront précisées aux clubs qui devront notamment informer l'E.T.R. de l'organisation d'un Class Triathlon en amont pour qu'éventuellement un membre de l'équipe ou un élu régional / départemental soit présent.

6) Colloque Mixité :

Le colloque aura lieu le 24 novembre 2018 à Nantes.

Karine Lebris informe que la communication vers les clubs et comités départementaux a commencé.

Un doute subsiste, concernant le relais de cette information vers les licenciés (es).

Une réunion des référents Mixité aura lieu en marge du colloque.

7) Section Sportive Scolaire de Mortagne sur Sèvre :

La section Sportive Scolaire rencontre une problématique de retour d'information. Ils s'avèrent que les jeunes pratiquant dans le cadre de leur scolarité, n'apparaissent pas dans les licenciés FFTRI. La convention entre le collège et les clubs fait état de développement de la pratique.

Philippe Gaudin (CD85) propose au Président Luc Bouron de rencontrer Bruno Perrotin, le responsable de cette section.

Il faudra se poser la question, est-il nécessaire de financer cette section lors de la prochaine rentrée scolaire 2019/2020 ?

Philippe Gaudin (CDT85) quitte la réunion à 21h40, pour convenance personnelle.

8) Règlement Intérieur :

Benjamin Poggi présente le règlement intérieur de la Ligue des Pays de la Loire, qui a été réécrit cet été lors de 6 réunions téléphoniques avec Thierry Foucaud (CA) et Georges Hubert (CD44) pour une validation lors de la prochaine Assemblée Générale. Ce document a été adapté aux nouveaux statuts, qui eux ont été validés lors de l'AG 2018. Quelques remarques des personnes présentes permettent d'éclaircir quelques points.

Les membres du Conseil d'Administration acceptent que ce règlement intérieur soit envoyé aux clubs en amont de l'assemblée générale, pour d'éventuelles questions.

9) Calendrier épreuves 2019 (Chpt régionaux) :

Gilles Dieudé fait la remarque qu'il a été plus facile pour lui de mettre en œuvre le calendrier prévisionnel 2019, du fait du retour des comités départementaux, qu'il remercie.

Les différents championnats régionaux et sélectifs sont attribués après échange. Les organisateurs qui avaient candidaté, et qui n'ont pas été retenus seront contactés. Les organisateurs doivent saisir les données dans « Espace Tri 2.0 » avant le 06 novembre 2018, afin de paraître au calendrier fédéral.

Benjamin Poggi fait remarquer que le sélectif Coupe de France des Clubs de Triathlon et le Championnat de régional « S » sont attribués sur le même site, le même week-end. Les membres présents n'y voient pas d'inconvénient, en justifiant que cela peut avoir l'avantage de limiter les déplacements pour certains.

Contact va être pris avec l'organisateur de Laval pour connaître les possibilités de prendre le sélectif Duathlon Jeunes.

10) Représentativité sur épreuves :

Thierry Foucaud pense qu'il faut se limiter aux épreuves qui ont un label (Chpt Régional, sélectif, épreuves nationales). Luc Bouron souhaite que toutes les épreuves 2019 soient listées, et que chacun se positionne en fonction de ses disponibilités. C'est cette dernière proposition qui est retenue.

11) Gestion Salariés (Soldes congés, Planning) :

Les congés payés des salariés sont à jour, commente Luc Bouron. Thierry Foucaud évoque la situation durant la période juillet/août, où l'agent de développement avait dû récupérer un reliquat important de congés. Ceci ne devrait pas se reproduire.

12) Questions diverses :

- **Arbitrage :**

Jean-Paul Cottanceau, responsable de la commission arbitrage, a commencé à recenser le nombre d'arbitrage réalisé en cours de saison en adéquation avec le nombre de licenciés par club de l'année N-1. Il est confirmé que les clubs en manque d'arbitres recevront une pénalité comme le stipule le règlement de la commission régionale d'arbitrage.

- **Service Civique :**

Il est évoqué la problématique de la personne en service civique. Après une rencontre avec Luc Bouron et Thierry Foucaud, celui-ci s'était engagé à être plus présent, notamment s'il ne rencontrait pas de contraintes relationnelles, à ses dires. Rien n'y a fait, celui-ci n'est pas plus assidu.

- **Commission Mixité :**

Thierry Foucaud souhaiterait que le travail d'équipe entre la commission Mixité et l'agent de développement soit plus prégnant, ce qui éviterait que la charge de travail soit transférée vers le CTL. Un long débat s'ensuit sans vraiment apporter des réponses significatives.

- **Commission de discipline :**

La FFTRI souhaite avoir connaissance de la composition de la commission régionale de discipline, dont Pascal Durand est le responsable. Cette commission est complétée de Christelle Olive-Marchesi et de Christian Baudouin (Pascal Durand doit le contacter pour confirmation).

Retour sera fait à la FFTRI, de cette composition.

Fin de séance : 23h30'

Le Président
Luc BOURON



Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD

